Reich vient de décider de ne plus laisser passer, en provenance des pays baltes et à destination de la Belgique, certaines matières premières, telles que le bois pour les charbonnages, à moins d'avoir toutes les garanties voulues que les produits manufacturés à l'aide de ces matières premières pourront être acquis par l'Allemagne.

La multiplication des sentences de mort en Allemagne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Au début de la guerre le maréchal Goering affirma un jour publiquement que si le régime nazi interdisait l'audition des postes étrangers ce n'était pas par crainte de voir leurs mensonges mordre sur le moral du peuple allemand, mais parce que les Allemands en avaient assez d'écouter des « insanités » sur leur Führer.

Malgré cette version officielle, les tribunaux du Reich qui condamnaient d'abord à des peines de prison bénignes ceux qu'on appelle les « auditeurs de la radio noire » prononcent maintenant des peines allant jusqu'à deux ans et demi de prison.

La sévérité des tribunaux nazis s'est aggravée depuis l'affaire du sabordage du croiseur allemand « Graf-von-Spee ».

Le 17 novembre, le tribunal de Halle condamnait un délinquant à neuf mois de prison; le 7 décembre, la peine prononcée par le tribunal de Dusseldorf était d'un an de prison et le 18 décembre, le tribunal de Dantzig infligeait deux ans et demi de prison à chacun des cinq membres de la famille Jacobsen.

Un communiqué officieux du 22 décembre a assimilé l'audition de postes étrangers à une crime de haute trahison, ce qui équivaut à une menace de mort.

Un autre délit de plus en plus sévèrement réprimé dans le troisième Reich et entrant aussi sous la rubrique inépuisable des « sabotages » est celui des « sabotages clandestins. Paysans, petits éleveurs de bétail, d'animaux de basse-cour rivalisent de zèle conter les réglements interdisant l'abattage d'une poule, d'un lapin ou d'un pochon sans autorisation préalable.

Quinze mois de prison pour un cochon, tel est le tarif habituel!

Des scènes plaisantes occupent les tribunaux allemands. Une brave ménagère est allée prendre le thé chez sa voisine et lui a volé sa carte de beurre. Un tribunal de Berlin lui infligo un mois de prison. Un employé de mairie qui avait distribué des cartes de beurre supplémentaires à ses connaissances recueille deux ans de cachot. Une certaine Martha Krause, à Berlin, a détourné de la viande et du beurre pour les vendre sans cartes; elle écope pour dix ans de prison et le tribunal lui assure dans ses attendus qu'elle n'a échappé à la peine de mort que parce qu'elle avait un casier judiciaire vierge.

Une femme de Hildesheim, en Hanovre, a falsifié sa carte de vêtements pour se payer une nouvelle robe: quatre mois de prison!

Aux auditions clandestines de la radio étrangère, aux abattages clandestins s'ajoutent maintenant les courses clandestines en automobile sévèrement réprimées en raison de la pénurie d'essence. Le chauffeur de taxi a le droit de demander aux clients, au moment de les prendre en charge, où ils veulent se rendre et pour quel motif. Il peut être puni s'il transporte d'un endroit à l'autre des clients qui n'auraient pas emprunté un moyen de transport en commun.

Par ces condamnations le IIIe Reich trahit ses véritables préoccupations: en premier lieu, empêcher les Allemands de connaître la vérité sur ce qui se passe à l'extérieur du Reich, afin de préserver leur moral, combattre tous ceux qui risquent, par cupidité, bonté ou gourmandise, de compromettre le système fragile de l'approvisionnement. Il n'est guère de délit qui ne soit considéré en Allemagne comme ne relevant pas de haute trahison ou de sabotage. La multiplication des verdicts de mort est un symptôme dénué d'équivoque.

La structure sociale des pays balkaniques ne doit pas permettre au communisme de s'y implanter

Belgrade, 26 décembre. — Certains articles récents de la presse étrangère au sujet de l'agitation communiste dans les Balkans ayant causé, en Yougoslavie, une assez vive émotion, le « Politika » y répond dans un éditorial d'inspiration officieuse, intitulé : « Soucis superflus » et disant notamment :

« Certaine presse étrangère, portée au pessimisme, met en relief les aspirations séculaires de la Russie à la domination de la mer Noire et à l'influence dans les Balkans. On peut dire, en fait que les soucis que se fait, à cet égard, une grande partie de la presse étrangère, sont superflus. Ils découlent, ou bien, d'une mauvaise information, ou bien, d'on ne sait quels autres mobiles. Ils ne rendent, en tout cas, aucun service à la cause de la paix et de la tranquillité dans les Balkans.

« La Yougoslavie et les autres pays balkaniques appliquent scrupuleusement une politique de neutralité et il n'est de l'intérêt de personne de violer cette neutralité. »

L'éditorial montre ensuite que la structure sociale des pays balkaniques n'offre aucune prise aux théories de lutte de classes et que la mentalité toute patriarcale, traditionnelle et religieuse de leurs peuples, n'en fait pas un terrain propice à des troubles sociaux.

Les manifestations universitaires et les grèves locales de ces derniers temps n'ont donc nullement le caractère symptomatique que leur attribue la presse étrangère.

L'ancien président de la République polonaise, M. Moscicki, a été autorisé à faire en Suisse une cure d'altitude

Bucarest, 26 décembre. — A la suite d'une consultation de médecins venus à Craiova, dernière résidence roumaine du président Moscicki, l'ancien président de la République polonaise a été autorisé à quitter la Roumanie pour se rendre en Suisse, accompagné de Mme Moscicka et de sa fille.

M. Moscicki est parti, lundi par le Simplon-Express.

Le Sénat a commencé la discussion du budget de 1940

Paris, 26 décembre. — La séance s'ouvre à 9 h. 40, sous la présidence de M. Jules Jeanneney.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget des services civils pour l'exercice 1940.

M. Paul Reynaud, ministre des finances, dépose le projet de loi adopté par la Chambre portant autorisation d'engagement de dépenses et ouverture de crédit de paiements sur le premier trimestre de 1940. Ce projet de loi est renvoyé à la commission des finances.

Le budget du ministère des anciens combattants et pensionnés

Le Sénat décide d'aborder immédiatement l'examen du budget de dépenses et de reporter la discussion générale immédiatement avant celle des articles de la loi de finances. On aborde le budget du ministère des anciens combattants et pensionnés.

M. Louis Linyer, rapporteur spécial, s'étonne d'abord que le budget du ministère des anciens combattants et pensionnés pour 1940 se présente avec un total de crédits de 3.713.471.235 francs, en augmentation de 43 millions sur celui de 1939. Il insiste pour que les dépenses du ministère des anciens combattants et pensionnés soient réduites le plus possible. Il va falloir, en effet, attribuer des pensions nouvelles aux victimes de la guerre de 1939. La commission des finances, déclare M. Linyer, demande la reprise des opérations de revision des pensions et il remercie le ministre d'avoir accepté ses suggestions sur ce point. En terminant, je tiens à proclamer que le Parlement montrera aux combattants actuels la même sollicitude qu'à leurs aînés de la précédente guerre.

Après des interventions de M. Valadier (Eure-et-Loir), et Roge (Meurthe-et-Moselle), M Besse, ministre des pensions, déclare qu'en ce qui concerne la révision des pensions anciennes, si elle a été suspendue par un décret du 4 septembre, dernier, c'est pour tenir compte des difficultés qui résultent de la mobilisation et du replement de ses services.

« Mais, ajoute-t-il, il ne s'agit que d'une suspension et j'accepte dans les conditions demandées par la commission des finances, de reprendre la révision des pensions abusives. J'ajoute que je surveille de très près l'attribution des pensions nouvelles. »

Le budget est adopté.

Le ministère de la justice

Le Sénat aborde la discussion du budget du ministère de la justice.

M. André Lebert, rapporteur spécial, signale qu'il y a sur l'année dernière des réductions de crédits s'élevant à 1.155.000 francs.

Le comte de Blois s'étonne de la lenteur que montre la justice dans la répression des menées communistes.

M. Georges Bonnet, garde des sceaux, lui répond qu'en général les tribunaux civils ont jugé en ces matières avec une grande rapidité et qu'il a adressé à ce propos une circulaire aux parquets pour les inciter à sévir sans délai contre les faits de propagande communiste ou défaitiste.

M. Louis Linyer signale le problème délicat de la circulation automobile dans les régions où ont débarqué nos amis et alliés anglais.

Le Garde des Sceaux répond que la question a été étudiée. La juridiction militaire anglaise étudiera la répression pénale dans le cas où il vient d'être question. Au point de vue des réparations civiles, nous avons créé des commissions spéciales qui fixeront les indemnités dues. En cas de désaccord, les tribunaux civils français prononceront en dernier ressort.

M. Jean Valadier se plaint du retard apporté à certaines naturalisations.

Le budget du ministère de la justice est adopté.

Les affaires étrangères

Le budget du blocus est adopté sans débat, puis le Sénat vote celui des affaires étrangères après les explications de M. Mario Roustan, rapporteur général.

L'intérieur

On en vient au budget du ministère de l'intérieur.

M. Babaud-Lacroze, rapporteur spécial, signale que l'activité du ministère de l'intérieur s'est concentrée cette année sur des affaires de police.

La police, déclare-t-il, a besoin d'être regroupée et rationalisée. Les services de contrôle, de surveillance, de contre-espionnage ont beaucoup à faire, sans parler de la répression des menées communistes.

Le général Stuhl. — Il y aurait de la récupération à faire dans les camps de concentration où sont maintenus des hommes inutiles dont certains demandent à servir.

M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur. — Je remercie le rapporteur spécial qui a bien voulu reconnaître combien est lourde la tâche de la police. Les résultats de l'activité de celle-ci ne peuvent, d'ailleurs, pas toujours être connus du public pour des raisons d'intérêt national.

Au sujet des finances locales, j'ai, par un décret du 30 juin 1939, mis un frein aux libéralités faites par certaines municipalités à des fonctionnaires de l'administration préfectorale, ce qui n'allait pas sans nuire à leur indépendance.

Quant aux camps de concentration, ils relèvent en partie du ministère de la défense nationale. C'est moi qui ai pris l'initiative de constituer des commissions de criblage qui, sur 15.000 personnes internées en ont mis 7.000 en liberté. Pour unifier la jurisprudence j'ai, en outre, créé une commission interministérielle. Si des cas intéressants lui ont échappé, je suis tout prêt à les faire examiner. Il faut concilier le souci de l'humanité avec celui de la sécurité nationale.

Répondant à une intervention de M. Laudier sur les finances des collectivités locales, M. Paul Reynaud déclare :

M. Laudier demande que les collectivités locales soient traitées comme la ville de Paris. J'ai pris l'engagement, auprès de M. le Gorgeu, d'étudier la situation et, tenant compte de la suppression de la patente, j'ai fait inscrire en remplacement au budget un crédit de 960 millions.

Le budget du ministère de l'intérieur est adopté.

L'éducation nationale

Le Sénat aborde la discussion du budget du ministère de l'éducation nationale.

M. André Breton. — Le nouveau régime de la recherche scientifique n'a été révélé au parlement que par des demandes de crédits nouveaux. Il convient de demander quelques précisions sur leur utilisation qui semble appeler des observations importantes et nécessiter ici un large débat.

M. Delbos. — Nous remercions le parlement d'avoir toujours fait confiance aux organismes de la recherche scientifique. A bref délai, il sera saisi de tous documents utiles qui lui permettront de vérifier l'emploi des fonds.

Au sujet de la pénurie des instituteurs et de la fermeture d'écoles. M. Yvon Delbos déclare :

S'il est indispensable de rouvrir des écoles pour ne pas laisser des enfants à la rue, il ne faut, cependant, les rouvrir qu'autant qu'on est en mesure d'abriter les enfants en cas de bombardements.

Des pourparlers sont en cours, en ce moment, avec la défense passive pour l'aménagement des abris réservés aux écoles et pour l'octroi d'une priorité des enfants dans ces abris.

Nous avons cru parer à de nombreuses difficultés par l'organisation de l'enseignement par correspondance et par radio. Nous pensons organiser ainsi l'enseignement technique.

Le général Stuhl. — Avez-vous exigé des maîtres de renoncer, par écrit, aux doctrines communistes ? Cette renonciation est indispensable.

Le ministre de l'éducation nationale répond que toutes les fois qu'un acte de propagande communiste ou défaitiste lui a été signalé, il a suspendu sans traitement le maître coupable. Lorsqu'il y a condamnation, la sanction peut aller jusqu'à la révocation.

D'accord avec le ministre de l'intérieur, une enquête est en cours pour connaître les maîtres susceptibles de se livrer à des propagandes antinationales.

Le ministre précise encore que des locaux scolaires vont être rendus à l'enseignement, que les délégations municipales pourront faire disparaître les appellations communistes données à des écoles, que des mesures de bienveillance ont été prises à l'égard des étudiants mobilisés.

Le budget du ministère de l'éducation nationale est adopté.

La séance est suspendue à 12 h. 35.

L'enseignement technique

Elle est reprise à 15 h. 10, sous la présidence de M. Jules Jeanneney.

La discussion porte sur le budget de l'enseignement technique.

M. Pezières, rapporteur spécial : Un décret a prévu la création de centres de formations professionnelles pour l'apprentissage des industries mécaniques, mais le crédit demandé par le gouvernement a été réduit de moitié par la Chambre sans qu'il y ait eu d'opposition. Le ministre nous a heureusement annoncé ce matin le dépôt d'un projet spécial qui permettra d'assurer la vie du nouvel organisme.

M. Delbos, ministre de l'Education nationale : Le rétablissement du crédit sera effectué. J'ai prescrit aussi le recensement des jeunes gens de 14 à 18 ans.

Un amendement de M. Bachelet tendant à reprendre le crédit voté par la Chambre sur les écoles professionnelles est adopté.

Le budget de l'enseignement technique est adopté (avec le relèvement de crédit de 41.250 francs qui vient d'être décidé).

L'agriculture

Après l'adoption du budget du ministère des Beaux-Arts, le Sénat aborde la discussion du budget de l'Agriculture.

M. Palmade, rapporteur spécial, fait connaître à ses collègues que les augmentations de crédit qui sont des augmentations réelles, se rapportent aux postes nouveaux nés de la guerre : (production agricole, ravitaillement, culture mécanique, frais de transport, de main-d'œuvre, fonctionnement de centres militaires, de bois de guerre) il y a au total 215 millions d'augmentation. Quant aux diminutions, certaines aussi sont réelles (reboisement, caisse des calamités agricoles, réduction de certaines subventions). D'autres sont apparentes (personnel des eaux et forêts, encouragement aux familles nombreuses). Il s'agit là de transfert d'un département à l'autre, au total 253 millions de diminution, soit au total une « contraction » de 38 millions de crédit sur l'ensemble du budget de l'Agriculture.

La Chambre a fort peu modifié les propositions du gouvernement et votre commission a pu transformer le texte qui lui était envoyé par l'autre assemblée.

M. Dormann (Seine-et-Oise) énumère les soucis des agriculteurs.

La mobilisation, dit-il, a enlevé à l'agriculture les hommes les plus robustes, les permissions agricoles furent instituées, mais c'est au compte-gouttes qu'on accorde les facilités nécessaires. Bien plus, on avait réquisitionné, avec leurs voitures des hommes âgés qu'on n'aurait pas dû appeler. C'est aussi une erreur d'installer des usines dans les centres ruraux où elles vont pomper la main-d'œuvre agricole qui reste. Il serait bon aussi de rendre à la culture un certain nombre de chevaux et de voitures.

M. Beaumont (Allier) estime que l'intendance ne s'est pas suffisamment inspirée dans ses achats des disponibilités de chaque région. Elle a souvent pratiqué des cours trop bas, elle a en outre insuffisamment acheté de porcs qu'elle aurait pu acheter dans des conditions beaucoup plus avantageuses que les bovins. L'écart entre les prix de l'intendance et ceux du marché libre a créé des difficultés un peu partout.

M. Harent (Somme) déplore que la betterave ne soit pas payée à son prix. Pour une économie de quelques millions, nous risquons de décourager la production insuffisante et d'être obligés d'importer du sucre : c'est-à-dire d'exporter de l'or.

D'autres observations sont présentées par de nombreux sénateurs.

M. Queuille, ministre de l'Agriculture, y répond.

M. Palmade, dit-il, a signalé que l'accord est réalisé entre le gouvernement et la commission des finances, sauf sur un point où elle pense que les recettes à prévenir de la réouverture des courses de chevaux doivent être employées à l'amélioration de l'élevage. Je crois qu'il serait plus correct d'inscrire au budget le crédit de 80 millions que le gouvernement s'engage à ne pas dépasser.

Les agriculteurs jeunes sont mobilisés, et il manque dans nos campagnes beaucoup d'hommes tombés pendant la dernière guerre. C'est pourquoi je m'efforce d'obtenir du commandement qu'il se montre libéral dans l'octroi des permissions agricoles, et dans la libération des vieilles classes. J'espère que, pour le printemps, les détachements à la terre et les libérations seront d'une importance suffisante. Le recrutement de la main-d'œuvre étrangère est difficile. Nous songeons à faire appel à la main-d'œuvre coloniale pour remplacer les requis civils.

En ce qui concerne les achats de viande et, notamment, de bovins, l'intendance ne peut pas suivre toutes les fluctuations du marché.

Nous envisageons d'interdire la consommation du veau le même jour que celle du bœuf.

C'est en paille et en foin que le ravitaillement de l'armée a été jusqu'ici le moins satisfaisant en raison surtout des conditions atmosphériques et de celles où fonctionne la réquisition. Désormais, la ration du cheval de guerre sera constituée non seulement par du foin, mais par des succédanés, tels que paille mélassée.

Quant à l'approvisionnement du pays, nous pouvons dire qu'il n'a guère été jusqu'ici touché par la guerre.

M. Queuille prend la défense des groupements de répartition.

Si les consommateurs, dit-il, n'avaient pas stocké le café et les huiles, il y en aurait eu assez pour tous. Pour d'autres denrées et, notamment, pour le sucre, la France est dans une situation favorisée. La récolte betteravière suffira à nos besoins.

Le ministre félicite ses services, très réduits du fait de la guerre, d'avoir pu faire face à toutes les préoccupations.

Deux amendements de M. Boivin-Champeaux, tendant à rétablir les crédits initiaux en faveur des haras et de l'industrie chevaline sont acceptés par le gouvernement et la commission et adoptés par le Sénat.

Le budget de l'Agriculture est adopté.

La séance est levée à 19 h. 50.

Prochaine séance mercredi à 9 h. 30 (budget de la Santé publique).

EN FINLANDE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le moral des troupes russes n'est pas très élevé, il y a de nombreux malades et pas un chef ne veut prendre la succession de Mereskow

Berne, 26 décembre. — D'après un télégramme de Stockholm aux « Basler Nachrichter », les prisonniers russes tombés aux mains des Finlandais font un tableau très sombre de l'état des troupes sur le front.

Le nombre des malades serait plus élevé que celui des morts.

Ces prisonniers se plaignent beaucoup des conditions sanitaires dans l'armée rouge. Ils sont taciturnes, indifférents et dépourvus de tout enthousiasme.

Par contre, le même correspondant relève que les bruits qui ont circulé sur une sorte de « révolution de palais » qui aurait entraîné la chute du commandant de l'arrondissement militaire de Leningrad, Mereskow, sont prématurés.

Il semble vraisemblable, d'ailleurs, que personne ne veuille prendre actuellement sa succession et assumer la responsabilité de la situation militaire sur les fronts finlandais.

Dans tous les cas le chef d'état-major général, Schamposchnikoff, le dernier officier de l'époque tsariste qui se trouve encore au service de l'armée rouge, aurait refusé ce poste.

A Moscou, on paraît se préparer à une longue campagne et une intense propagande radiophonique laisse entendre aux peuples de l'Union Soviétique qu'ils n'ont pas seulement en face d'eux la Finlande mais tout l'Occident.

L'audacieux exploit d'un aviateur finlandais : A bord d'un appareil russe, il bombarde un aérodrome

Oslo, 26 décembre. — Les journaux norvégiens rapportent l'audacieux exploit accompli par un pilote finlandais au cours de la bataille de Suomossalmi.

Les Finlandais avaient capturé un avion de bombardement russe en bon état et encore chargé de bombes. Un jeune aviateur finlandais prit place dans l'appareil et, une fois dans les airs, se joignit à une escadrille d'avions soviétiques qui opéraient une attaque contre les positions finlandaises.

Comme bien l'on pense, l'aviateur finlandais se garda de jeter des bombes sur ses compatriotes, mais il resta à la suite de l'escadrille soviétique sur le chemin du retour en Russie.

Grâce à ce stratagème, il put gagner sans être inquiété l'aéroport soviétique d'Uthua et attendit l'atterrissage des avions russes. Dès qu'il vit que tous les appareils russes avaient touché terre, il laissa tomber au milieu d'eux le chargement de bombes de son appareil, faisant de nombreuses victimes dans les rangs des ennemis.

Sa ruse ayant parfaitement réussi, le pilote finlandais put regagner son pays sans incident à bord du même avion russe.

Les mutineries se succèdent en U.R.S.S.

Des dépêches parvenues à Rome, précisent que les désordres enregistrés dans l'arsenal de Cronstadt et dans les chantiers navals de la Baltique ont eu un caractère très sérieux.

Des manifestations semblables se seraient produites dans les usines d'automobiles Staline, à Moscou.

La Guépéou aurait pris de vigoureuses mesures de répression et procède à des milliers d'arrestations. Les usines seraient surveillées par les hommes de la Guépéou et des agents de police.

Le Pape fait parvenir des secours aux catholiques finlandais

Cité du Vatican, 26 décembre. — S.S. Pie XII a fait parvenir des secours aux catholiques finlandais par l'intermédiaire du vicaire apostolique à Helsinki, Mgr Guillaume Gobben.

— Dans la journée de Noël, après la grand'messe un incendie a détruit en grande partie l'église de Sainte-Thérèse, à Nantes.

— Mohamed el Karme, ancien chef de cabinet du président du Conseil de Transjordanie, a été tué à coups de revolver, au moment où il regagnait son domicile à Beyrouth.

Les opérations militaires

L'infanterie allemande a été particulièrement agressive, au cours de toute la journée de Noël. Alors qu'au cours de la dernière guerre, les forces en présence respectaient, le 25 décembre, une sorte de trêve tacite, le commandement allemand a déclenché, dès les premières heures, de très nombreuses petites opérations, patrouilles et reconnaissances, notamment dans la région située immédiatement à l'est de la Moselle.

L'activité des détachements allemands est allée en croissant jusqu'à « heures du matin, heure à laquelle un coup de main assez violent a été déclenché contre un petit bois à l'est de la Moselle.

La tentative des fantassins allemands était appuyée par l'orchestration habituelle de l'artillerie et des engins d'accompagnement d'infanterie.

Jusqu'à 5 h. 30 la fusillade et les explosions des obus et des torpilles de minnenwerfer ont retenti dans la nuit brumeuse.

Finalement, le coup de main allemand a été repoussé.

Dans les airs, par contre, en raison de la très mauvaise visibilité, les aviations sont restées inactives.

EN FRANCE

Le maire de Metz lutte contre les fausses nouvelles

Metz, 26 décembre. — Le maire de Metz, M. Gabriel Hocquard, publie la note suivante:

« Avant de croire une nouvelle quelconque, assurez-vous de la source d'où elle provient.

» En général, la plupart des nouvelles que l'on colporte sont sans fondement.

» Ainsi, quand on vous parlera de l'évacuation prochaine de Metz, n'en croyez rien. »

AU VATICAN

L' « Osservatore romano » fait l'éloge des messages de Noël du roi George VI et de M. Daladier

Cité du Vatican, 26 décembre. — Les messages radiodiffusés de M. Daladier et du roi George VI sont amplement reproduits par l'« Osservatore Romano » qui leur consacre des commentaires élogieux.

« On pourrait difficilement concevoir, écrit le journal du Saint-Siège, au sujet de l'allocution du président du Conseil français, un discours plus humain, plus généreux pour tous ceux qui sont actuellement plongés dans le deuil, la souffrance et l'angoisse, pour tous, même pour les ennemis. »

Et l'« Osservatore Romano » de souligner que les sentiments exprimés par le chef du gouvernement français « contribuent hautement à renforcer l'invulnérable unité des esprits qui est la plus grande force du pays. »

L'organe officieux fait aussi écho aux paroles du roi d'Angleterre et souligne tout particulièrement la phrase du message dans laquelle il est dit que la guerre des alliés n'est autre que « la lutte du bien contre le mal » et que « la civilisation chrétienne est leur civilisation. »

L'« Osservatore Romano » publie aussi la traduction italienne intégrale de la lettre envoyée au Saint-Père par M. Roosevelt.

AUX ÉTATS-UNIS

L'ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles est nommé attaché spécial auprès de M. Cordell Hull

Washington, 26 décembre. — M. Joseph Davies, ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles, vient d'être nommé par M. Roosevelt attaché spécial auprès du secrétaire d'Etat, M. Cordell Hull. Il devra s'occuper des problèmes créés par la guerre et par les négociations commerciales internationales.

On sait que M. Davies est une personnalité marquante du parti démocrate. Il paraît devoir être appelé à jouer un rôle dans la prochaine campagne électorale.

Plusieurs arrêts sont mis sur un navire allemand réfugié dans un port

Miami, 26 décembre. — Deux nouveaux arrêts ont été mis mardi sur la cargaison du navire marchand allemand « Arauca », réfugié dans le port de Lauderdale, portant le montant des dommages réclamés à 138.845 dollars.

Les propriétaires de l'« Arauca » devront verser une caution de 277.690 dollars pour que le navire puisse appareiller.

EN ESPAGNE

Les « Petits chanteurs à la croix de bois » vont prolonger leur séjour

Madrid, 26 décembre. — En raison de leur succès, les « Petits chanteurs de la croix de bois » au lieu de regagner Paris mercredi, iront donner des auditions de musique religieuse en l'église N.-D. del Pilar, de Saragosse et à l'Orfeo Datala, de Barcelone.

Ils ont été reçus lundi après-midi, par le maréchal Pétain qui les a remerciés des efforts qu'ils ont faits pour faire connaître et aimer la France en Espagne. Ils se sont ensuite rendus à l'auditorium de la radio nationale où ils ont chanté. Toutes les stations du réseau d'Etat ont retransmis l'audition.

« Le président Roosevelt est devenu le paladin de la paix du monde », écrit un journal espagnol

Madrid, 26 décembre. — La décision du président Roosevelt d'envoyer un représentant au Vatican, est annoncée avec de gros titres dans tous les journaux espagnols :

Le « Alcazar » écrit notamment : « Il n'est pas niable que le président Roosevelt est devenu le paladin de la paix du monde dans les circonstances actuelles et surtout quand la horde asiatique porte des coups violents contre la civilisation chrétienne, tentant de la détruire. Il faut souligner le geste du président Roosevelt comme un puissant élément pacificateur. »

CARNET

Naissances

— **Gérard** est heureux d'annoncer la naissance d'un petit frère, **Michel-Claude.** — De la part de **M. Gérard Bouten** (aux armées) et de Madame, née **Parent.**
50, rue de Rome, Roubaix.
Né, 124, rue Mouvaux, Tourcoing.

— Le lieutenant **Jean Tamboise** (aux armées) et Madame, née **Agnès Roussel**, sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille **Monique.** — 6 décembre. « Les Tilleuls », Tessé-la-Madeleine (Orne). 62499d

- **M. Joseph Hacot** (aux armées) et Mme, née **Anne Deconinck**, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils **Sylvain.** 62502d

— **Monique** est heureuse d'annoncer la naissance de sa petite sœur, **Marguerite-Marie.**
De la part de M. et Mme **Dumortier-Lepoutre**, 34, rue Vauban, Wattrelos. — Maternité, 2, rue des Poilus, Wattrelos.
Le 25 décembre 1939. 84818d

— **M. J. Despature** (aux armées) et Mme, née **Simone Leroux**, ont la joie d'annoncer la naissance d'un fils **Jacques.** — Roubaix, le 13 décembre. 15319d

Mariages

— M. et Mme **H. Huygevelde**, M. et Mme **F. Leman** sont heureux d'annoncer le mariage de leur petite-fille et fille **Fernande** avec le sergent **Otto Krieger**, qui sera célébré dans l'intimité, le 30 décembre, en l'église de Bischwiller.
Filature de Drusenheim, à Bischwiller. 62507d

— Le samedi 30 décembre, à 9 h., en l'église St-Maclou, à Wattrelos, sera célébré le mariage de Mlle **Jeanne Meurisse**, fille de M. L. Meurisse, avec M. **Joseph Scherpereel**, sergent aux armées, fils du commandant **J. Scherpereel** et de Madame.
Wattrelos, 36, rue Carnot.
Tourcoing, 15, rue du Virolois. 62503d

— Le samedi 23 décembre a été célébré dans l'intimité, en l'église St-Rédempteur, le mariage de Mlle **Jeanne Vandewalle**, fille de M. et Mme **Jules Vandewalle-Mériaux**, avec M. **Herbin Emile**, maréchal des logis aux armées. — 32, boulevard de Colmar, Roubaix. 15337d

En Chine

LES JAPONAIS ESSUIENT DEUX DÉFAITES

Tchoungking, 26 décembre. — De l'agence chinoise « Central News » : Une violente bataille s'est déroulée ces jours derniers à soixante kilomètres au Nord-Est de Nanning, dans la province du Kouangsi, où la passe stratégique de Kun Lung Kwan, après avoir changé trois fois de mains est restée en la possession des troupes chinoises.

Les forces japonaises cernées dans parages auraient subi de lourdes pertes, au cours de plusieurs contre-attaques, sans parvenir à se dégager.

En même temps, une autre bataille se livrait près de San Tang, à vingt kilomètres au Nord de Nanning, avec la participation très active de l'aviation japonaise.

D'après les déclarations du porte-parole de l'armée chinoise à Tchoungking, il se confirme que la cinquième division japonaise a été particulièrement éprouvée au cours de ces combats.

A propos des réquisitions de chevaux

La Chambre d'agriculture du Nord nous communique ce qui suit :

Les cultivateurs qui ont eu un ou plusieurs chevaux réquisitionnés et qui estiment les prix de ces réquisitions sensiblement inférieurs au prix réel de ces chevaux, peuvent jusqu'au 31 décembre, dernier délai, former un recours devant le juge de paix de leur canton.

A cet effet, il faut rédiger une réclamation séparée pour chaque cheval mentionnant le prix de réquisition ainsi que le prix réclamé comme normal et légitime; joindre une lettre d'envoi énumérant le nombre de réclamations formulées; adresser cette lettre en la recommandant, au greffier de la justice de paix; garder la copie de cette lettre, ainsi que le récépissé de la poste.

Ecole spéciale militaire de St-Cyr Cours de 1940

Les candidats au concours d'entrée à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr peuvent prendre connaissance à la préfecture de Lille, rue Jacquemars-Giélée (cabinet du chef de la 1re division) de l'instruction ministérielle du 8 novembre 1939 relative au concours de 1940.

La liste d'inscription sera close le 1er janvier 1940.

Renseignements commerciaux

du 26 décembre 1939

COTONS

	New-Orléans		New-York	
Terme	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	10.92	11.01	11.15	11.29
Janvier	11.12	11.14	10.93	11.00
Février	—.—	—.—	10.84	10.94
Mars	10.92	11.01	10.75	10.89
Avril	—.—	—.—	10.57	10.73
Mai	10.55	10.66	10.41	10.58
Juin	—.—	—.—	10.22	10.35
Juillet	10.16	10.24	10.04	10.14
Août	—.—	—.—	—.—	—.—
Septembre	—.—	—.—	—.—	—.—
Octobre	—.—	—.—	—.—	—.—
Novembre	—.—	—.—	—.—	—.—
Décembre	—.—	—.—	—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique: 2.000; aux ports du Golfe: 82.000; aux ports du Pacifique: nulles.
Exportations. — Pour la Grande-Bretagne: nulles; France et Continent: 13.000; Japo et Chine: 8.000.

SUCRES. — Cuba prompte livraison 295; à terme sur janvier, 185; mars, 195; mai, 199; juillet, 203; septembre, 205; novembre et décembre, incotés.
Ventes: 22.450 tonnes.

CHANGES A L'ÉTRANGER

New-York. — Sur Paris, 224 1/2; cab. transf., 394 3/4; sur Bruxelles, 1666.

MARCHÉ DE NEW-YORK

New-York, 26 décembre. — Voici quelques cours de clôture :
Anaconda, 30 1/4; Canadian Pacific, 4 3/4; Général Electric, 40; Général Motors, 54; Radio Corporation, 5 1/4; Standard Oil New-Jersey, 44; U.S. Steel, 66 1/2.

DERNIÈRE HEURE

A l'occasion du Nouvel An, l'amiral Darlan adresse ses vœux à la marine française

Paris, 26 décembre. — L'amiral de la flotte Darlan, commandant en chef des forces maritimes françaises, a fait la communication suivante aux forces maritimes le 26 décembre :

« Après quatre mois de guerre, je saisis l'occasion du nouvel an pour exprimer aux forces maritimes ma satisfaction émue des résultats obtenus par leur persévérance silencieuse, leur haut sentiment du devoir, leur pleine compréhension de l'importance de l'action de la flotte pour le succès de nos armes.

« En accord étroit avec la vaillante marine britannique, nous avons assuré l'intégrité des voies maritimes qui font de l'Empire français une réalité et qui lui permettent, grâce à une marine marchande à laquelle je suis heureux de rendre hommage, de s'appuyer sur les ressources du monde.

« Je salue la mémoire des marins qui ont péri en mer à bord des bâtiments ou de nos aéronefs. Dans l'épreuve que les conditions de la guerre constituent pour beaucoup, j'adresse à chacun mes vœux les plus affectueux et l'assurance que rien ne m'échappe de leur rude croisière en mer.

« Défenseurs sur mer de notre pays et de sa civilisation, nous devons aborder l'année 1940 avec la certitude que les forces morales sont invincibles et que la victoire est au bout de nos efforts ».

VERS UNE CONFÉRENCE DE LA NEUTRALITÉ A RIO DE JANEIRO

Washington, 26 décembre. — Si l'on en croit une source autorisée, M. Welles a exprimé le désir de préparer le terrain à une conférence de la neutralité à Rio, en janvier, sur le renforcement de la déclaration de Panama, en recherchant un accord substantiel entre les gouvernements de l'Amérique latine au sujet des sanctions à prendre contre les violateurs de la zone.

Sept pays de l'Amérique latine et méridionale étant seuls représentés à la conférence de Rio, des consultations diplomatiques apparaissent nécessaires pour arriver à cet accord. On croit savoir que les diplomates américains des deux Amériques, Latine et du Sud, ont reçu pour instructions de demander aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités dans quelle mesure et sous quelle forme ils sont prêts à prendre des sanctions.

Le roi d'Italie et le président Roosevelt échangent des télégrammes

Washington, 26 décembre. — Le département d'Etat publie le message suivant du roi d'Italie au président Roosevelt :

« Je vous prie d'accepter, M. le président, les souhaits sincères et très cordiaux que j'exprime à la veille du Nouvel An au peuple des Etats-Unis et à vous ».

Le président Roosevelt a répondu en ces termes :

« J'ai reçu avec une profonde satisfaction les souhaits cordiaux de Votre Majesté et je vous assure que je suis heureux de vous adresser en retour mes meilleurs vœux et ceux du peuple américain. Puisse la nouvelle année vous apporter ainsi qu'au peuple italien, la paix et le bonheur que nous désirons tous si ardemment ».

Le Pape confère l'Eperon d'or au comte Ciano

Rome, 26 décembre. — Le Pape a conféré l'Eperon d'or au comte Galéazzo Ciano.

Dans un télégramme lui annonçant la distinction que S.S. Pie XII lui conférait, Mgr Maglione, cardinal, secrétaire d'Etat félicite le ministre italien de voir « ainsi récompenser ses efforts pour favoriser la très noble cause de la paix et la cordialité des rapports entre l'Eglise et l'Etat italien ».

Mgr Cicognani, délégué apostolique, a répondu au président Roosevelt : « Votre message, inspiré par d'aussi nobles sentiments, a apporté une très grande joie au Saint-Père »

Washington, 26 décembre. — La Maison-Blanche publie les réponses reçues de MM. Butterick, chef des Eglises évangéliques ; Adler, grand rabbin des Etats-Unis et la lettre du délégué apostolique, Mgr Cicognani à Mgr Spellmann, archevêque de New-York, en réponse au message du président Roosevelt.

Mgr Cicognani, dans sa lettre à Mgr Spellman, dit :

« J'ai le devoir d'assurer au président, par l'intermédiaire de Votre Excellence, que son message a apporté une très grande joie au Saint-Père, venant d'une source aussi élevée, inspiré par de si nobles sentiments et contenant des espoirs si élevés dans les bienfaits civils et spirituels pour la cause de la paix.

» J'ai le devoir d'exprimer au président la profonde gratitude de Sa Sainteté pour le choix de M. Myron Taylor comme représentant du président avec rang d'ambassadeur extraordinaire.

En attendant que le Saint-Père envoie une réponse officielle à Son Excellence le président, pour son document si important et si plein de signification, le Saint-Père désire assurer le président que son représentant sera cordialement reçu avec les égards dus à la mission de haute importance qui lui est confiée. »

Mgr Cicognani a transmis ensuite ses vœux de Noël pour le président et au peuple américain. MM. Butterick et Adler ont accepté avec empressement